Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_239-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent , *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, *RAFFIN Karine (suppléante)*, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**
Présents	70
Procurations	07
Votants	**77**
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1er juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_239-DE

Délibération

DEL2026-07-239 **ADHÉSION DE LA LUDOTHEQUE A L'ASSOCIATION DES LUDOTHEQUES FRANÇAISES (ALF)**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1111-4 relatif aux compétences partagées en matière de culture ; ainsi que l'article L.5216-5 relatif aux compétences exercées par les communautés d'agglomération, incluant la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels ;

Vu la délibération DEL2024-04-070 du 16 avril 2024 présentant le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération « Horizon 2030 » notamment l'objectif stratégique de « Susciter la rencontre des cultures et des populations » ;

Vu la délibération DEL-2023-05-110 du 30 mai 2023 qui détaille le plan d'actions de la stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales, en particulier l'orientation « favoriser le développement de lien social et l'épanouissement » notamment par les axes « animer le territoire et susciter des rencontres » et « favoriser un ancrage, un attachement local » ;

Vu la délibération DEL2024-09-208 du 24 septembre 2024 concernant le projet culturel de territoire ;

Considérant l'intérêt, pour la ludothèque communautaire, d'intégrer un réseau national structurant afin de renforcer la qualité de service, la professionnalisation, l'accès aux ressources et la mutualisation ;

Considérant que l'adhésion à l'Association des Ludothèques Françaises contribue à la représentation et à la reconnaissance des ludothèques, et soutient une approche du jeu comme fait culturel et éducatif ;

Considérant que la ludothèque connaît une activité significative sur le territoire (fréquentation, interventions, partenariats), justifiant une inscription dans une dynamique de réseau ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide l'adhésion de la ludothèque communautaire "Planète Enchantée" à l'Association des Ludothèques Françaises (ALF) ;
- Acte pour ce faire le principe d'une cotisation annuelle basée sur le nombre d'ETP (1 ETP : 80 €) ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY